



Travailler en tant que vdi

Par **orchis**, le **14/03/2008** à **16:34**

Bonjour,

J'ai récemment été approché par un distributeur de la société AKéo (qui serait a priori une filiale de Neuf Cegetel) me proposant de travailler en tant que VDI...

Le concept qu'il propose semble séduisant certe mais il me demande, pour démarrer, d'acheter une mallette de présentation et, il y aurait également une sorte de licence payer et à renouveler tous les ans auprès de la FVDI (Fédération des vendeurs domicile)... Tout d'abord avez-vous entendu parler de cette société (pour ma part je suis allé sur divers sites ou forums parlant de ce sujet ... Et J'avoue qu'il y a boire et à manger... Finalement on écrit un peu ce que l'on veut sur le web...), et ensuite est-ce que les demandes de ce vendeurs sont légales? Merci.

Par **citoyenalpha**, le **14/03/2008** à **17:03**

Bonjour

oui en effet elles sont légales. Il vous appartient d'accepter ou pas. L'important est de savoir est ce que le coût investi va suivant les qualités du produit le marché du secteur être rentabilisé.

Voici le site d'Akéó <http://www.akeotelecom.com/>

Restant à votre disposition